

## Garant d'un logement : l'agence immo refuse le garant (banque ca)

Par natchouie, le 03/02/2009 à 17:02

## Bonjour,

j'ai trouvé un logement en location pr agence. n'ayant pas de garant privé la banque accepte de se porter garant pendant les 3 ans du bail. or, l'agence immobilière (la centrale immobilière) refuse

elle souhaite 3 ans renouvelable a t-elle le droit de faire ça